

LA CONSULTATION, QU'OSSA DONNE?

Geneviève Cloutier, urbaniste (OUQ)
professeure à l'École d'aménagement du territoire et de
développement régional de l'Université Laval
genevieve.cloutier@esad.ulaval.ca

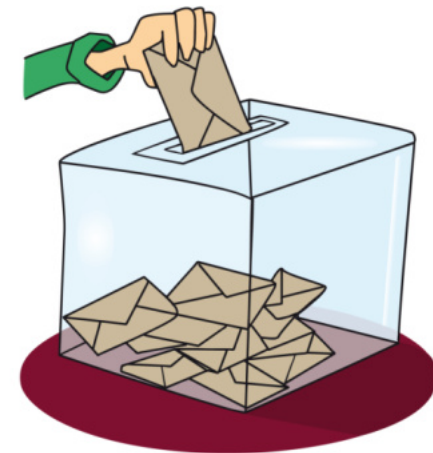
**PRÉSENTATION RÉALISÉE À L'INVITATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS
CENTRE NOËL-BRULART
29 MARS 2017**

QUELQUES QUESTIONS STRUCTURANTES

- D'où vient l'idée de consulter la population pour prendre des décisions?
- Quel est le rôle réservé (dans le cadre institutionnel) à la population dans les décisions d'aménagement?
 - Comment se démarque la formule du Conseil de quartier spécifique à Québec?
- En 2017, la consultation dans les projets d'aménagement et d'urbanisme, qu'est-ce que ça donne?

PETIT RETOUR...

- Jusqu'aux années '60: idée que la seule participation citoyenne « nécessaire » = élections (Schumpeter, 1947)
- Participation surtout partisane :
 - regroupement au sein des partis
 - valeurs dominantes partagées
 - définition de la bonne gestion des affaires publiques



D'où vient cette idée de consulter, en aménagement?

- **Déjà durant la première moitié 20^{ème} siècle** : milieux d'affaires et professionnels veulent mettre fin au populisme dans les villes
 - populisme = associé à la culture des partis politiques
 - décisions aléatoires, copinage
 - idée de l'urbanisme: modernisation, organisation, contrôle
- ❖ **MAIS à l'époque: exercice de rationalisation et pas vraiment pour « faire participer »**



D'OÙ VIENT L'IDÉE DE « FAIRE PARTICIPER » LA POPULATION?

- des groupes et des résidents
 - qui sont échaudés par les exercices frimeurs de « consultation » mis en place par les ministères aux Etats-Unis, notamment (HUD)
 - qui demandent le pouvoir de choisir et décider
 - qui demandent des comptes aux autorités, concernant leurs conditions de vie
 - qui s'organisent...



Chicago 1966. Associated Press

QU'OSSA DONNE CETTE VOLONTÉ DES GROUPES ET DES CITOYENS?

Mise en pratique de l'organisation communautaire au Québec

LES COMITÉS DE CITOYENS

- Mise en place: 1960
- Recherche modes d'intervention (autres que traditionnels) pour venir en aide aux individus défavorisés
- Surtout à Montréal, mais aussi ailleurs
- Expérimentation : **Organisation communautaire**
 - inspirée du *Community Development* de Saul Alinski
 - deviendra animation sociale

COMITÉS DE CITOYENS REGISTRE D'ACTION

- **au départ :**
 - à l'extérieur du cadre institutionnel
 - revendication pour équipements collectifs et problèmes précis

ex.: jeux pour une cour d'école

- rapidement, **transformation du rôle des comités:**
 - se rapprochent du cadre institutionnel
 - fournisseurs de services personnels
- ex.: garderie populaire, éducation permanente



L'idée de faire participer vient aussi des professionnels de l'aménagement

- qui constatent :

- un décalage entre les diagnostics des besoins et problèmes
- une faible communication et méfiance nourrissent mécompréhension

- qui proposent, en Amérique du Nord et en Europe :

- la mise en place de structures
- l'allocation de ressources pour ces structures et processus
- l'initiation d'un vrai dialogue entre parties prenantes

QU'OSSA DONNE LA PARTICIPATION À LA FIN DES TRENTE GLORIEUSES?

ON RECONNAÎT DÉJÀ PLUSIEURS VERTUS À LA PARTICIPATION CITOYENNE :

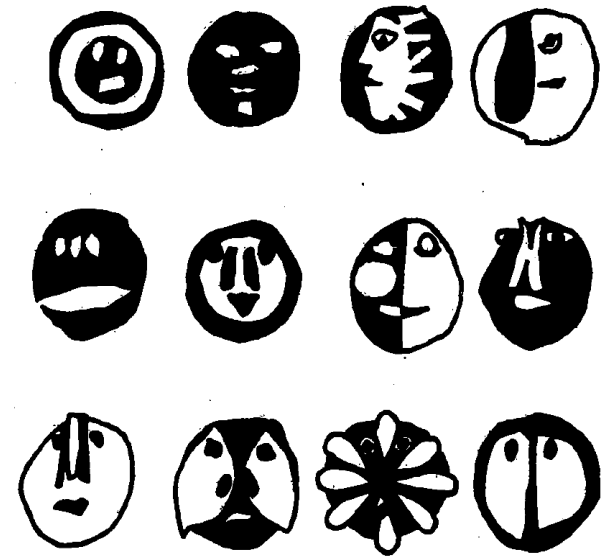
- Renforce le réalisme, l'adéquation et la qualité des plans et projets
- Renforce la légitimité des décisions
- Crée un mouvement – une mobilisation favorable au dynamisme urbain



Burke (1968)

ON RECONNAÎT DÉJÀ PLUSIEURS VERTUS À LA PARTICIPATION CITOYENNE :

- Recrée une démocratie à petite échelle, en contexte urbain complexe
- Freine le mouvement d'aliénation de certains groupes au sein des villes
- Valorise et introduit les savoirs citoyens dans la prise de décisions



Burke (1968)

ON FORMULE AUSSI, DÉJÀ, QUELQUES CRITIQUES

« Les processus participatifs reproduisent les inégalités sociales »

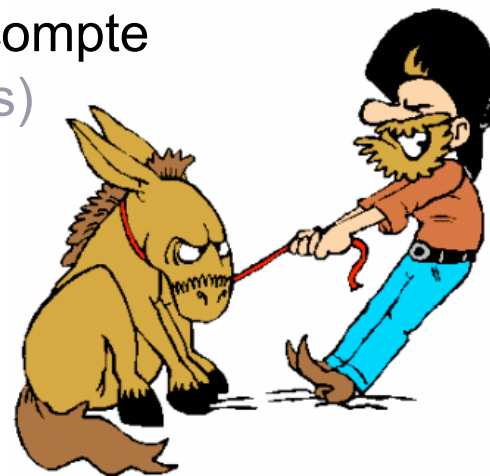
- « toujours les mêmes qui participent »
- inégalités dans la façon de s'exprimer = rarement compensées
- citoyen « ordinaire » est habituellement absent
 - citoyens présents = « extraordinaires » par leur formation/ information/engagement



QUELQUES CRITIQUES

« La participation citoyenne est secondaire dans l'ensemble du processus de planification »

- peu de ressources
- processus souvent très réglé et inflexible aux ajustements
 - ex.: pas ouverture à entendre une personne de plus ou faire une séance d'audience supplémentaire si forte demande
- débats de valeurs rarement abordés compte tenu du peu de ressources (\$ et temps)




AUTRE CRITIQUE

« Le dernier mot revient aux concepteurs « experts » »

- images et discours savants contribuent à façonner/ manipuler les idées et le choix des interventions
- traduction des messages et interventions de chacun et chacune reste à faire



ÉCHELLE DE S. ARNSTEIN



Échelons de participation	Type de participation	
8	Contrôle citoyen : gestion autonome	Pouvoir citoyen
7	Délégation de pouvoir : citoyens/communauté et pouvoir délégué pour réaliser des projets	
6	Partenariat : négociation entre pouvoirs publics et citoyens pour décider	
5	Conciliation : certains citoyens ont une voix au chapitre des décisions	Coopération symbolique (<i>tokenism</i>)
4	Consultation : expression des points de vue citoyens lors de réunions et assemblées	
3	Information : transmission unidirectionnelle de l'information	
2	Thérapie : attention portée aux problèmes particuliers pour éviter les enjeux principaux	Non-participation
1	Manipulation : traitement biaisé de l'info pour influencer l'opinion publique	

Arnstein, S. (1969). « A ladder of citizen participation », *Journal of the American Institute of Planners*, vol.35, no 4, p.217.

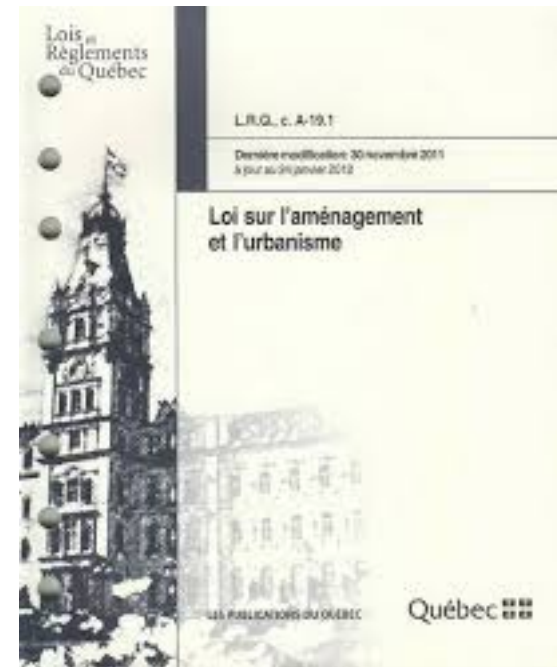
- Constat récurrent d'une certaine inadéquation entre l'effort des citoyens à participer à la décision et la prise en compte de leurs propositions et points de vue
 - **Problème : les mécanismes d'élaboration des politiques publiques ne sont pas conçus pour faire cette intégration entre « savoirs citoyens » et « savoirs experts »**

PARTICIPATION DES CITOYENS SELON LA LAU

- **LAU (1979)**

Orientations gouvernementales :

Obligation pour les municipalités, municipalités régionales de comté et communautés métropolitaines de consulter les citoyens



MODÈLE PARTICIPATIF DE LA LAU

	Consultations publiques	Référendums (participation décisionnelle)
Objets	Amendements aux documents (schémas, plans métro, plans d'urbanisme)	Règlements d'urbanisme (changement de zonage, emprunt, etc.)
Modalités	Présentation du projet par un représentant, juste avant séance du conseil (à Québec, séance du conseil de quartier) - Questions des citoyens	1) Période d'info et de consultation (assemblée publique) - Maintien ou retrait du projet par le promoteur 2) Pétition - Signature d'un registre, sur invitation ciblée 3) Référendum - Riverains du projet peuvent voter 4) Décision
Résultats habituels	Marge décisionnelle laissée aux élus	Référendum = décisionnel

LA CONSULTATION DANS LE CONTEXTE DE QUÉBEC: QU'OSSA DONNE?

MODÈLE PARTICIPATIF DE LA VILLE DE QUÉBEC : LES CONSEILS DE QUARTIER



28 Conseils de quartier

Composition	<p>C.A. de 11 membres:</p> <ul style="list-style-type: none">• 4 femmes + 4 hommes élus pour 2 ans• 3 personnes choisies pour 1 an • Conseillers municipaux = membres d'office
Réunions	<ul style="list-style-type: none">• Publiques• Mensuelles• Sur projets de modification aux règlements d'urbanisme dans le quartier ou tout projet touchant le quartier, soumis par la Ville ou initié par un citoyen ou une citoyenne;

28 Conseils de quartier

Demandes municipales	<ol style="list-style-type: none">1. Demande d'opinion : consultation des membres du CA<ul style="list-style-type: none">• Dossiers à faible incidence• Ex.: vignettes de stationnement2. Consultation pour appréciation des options d'aménagement:<ul style="list-style-type: none">• Consultation en assemblée publique, par le CA, de l'ensemble des résidents du quartiers• Ex.: changement de zonage (récréatif pour résidentiel) dans Saint-Sauveur
Rétroaction (vers conseils ville ou arr.)	<ul style="list-style-type: none">• Recommandations suite aux consultations• Avis sur les matières concernant le quartier• Propositions pour bonifier l'offre de services et la planification (déneigement, sécurité des piétons à Ste-Foy)

http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/index.aspx

REGARD CRITIQUE SUR LE MODÈLE DE QUÉBEC – CONSEILS DE QUARTIER (1/3)

D'après Bherer (2011)

Participants

Citoyens experts

- Implication continue et régulière
- Accès à l'info, à un réseau, à des ress. techniques: permet de bien comprendre les enjeux
- Intérêt = modéré, p.q. pas tjrs concernés par dossiers

Objet

Soit très précis

Ex.: opinion du conseil de quartier Le Plateau sur l'aménagement de la sortie de l'A Duplessis, en face de Place 4-Bourgeois

Soit vaste et général : plan de mobilité durable

REGARD CRITIQUE SUR LES CONSEILS DE QUARTIER (2/3)

D'après Bherer (2011)

Forme de participation

Réfléchie

- Temps et ressources accordés : délibération et analyse pour/contre permettant appréciation justifiée
- Espace de négociation micro-locale

Effet de la participation

Pouvoir de recommandation
Devoir moral de la V de Qc

Pouvoir = seulement consultatif, mais tout de même influent... dans un contexte où le maire souhaite les écouter

Certains conseils de quartier sont très actifs et initient des projets de politiques d'aménagement

REGARD CRITIQUE SUR LES CONSEILS DE QUARTIER (3/3)

D'après Bherer (2011)

Relation LAU –
Conseils de
quartier

Concurrence pour rôle de canalisateur et organisateur de la participation publique concernant l'aménagement du territoire

Dans les quartiers/arrondissements issus de la fusion de 2001, culture du conseil de quartier encore nouvelle: préférence des élus pour le fonctionnement « à la LAU »

LES CONSEILS DE QUARTIER POUR LES CITOYENS : QU'OSSA DONNE?

Ça donne la possibilité de promouvoir des initiatives citoyennes originales

Exemple: La placette de la Nef dans Saint-Roch

Organismes: Collectif le Banc, la Nef, CQSR

Projet: Supports à vélos de la ville, autorisation peinture

Budget : 950 \$



LA CONSULTATION DANS LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL DE LA LAU: QU'OSSA DONNE?

...ÇA DONNE LA POSSIBILITÉ DE CONTESTER DES PROJETS DE MODIFICATION

Référendum = **appel direct aux électeurs, sur une question précise, par voie de scrutin secret**

- intérêt: renforce **légitimité** de la décision, permet « démocratie directe »

À quel moment dans la prise de décision en urbanisme?

- **au moment de modifier le règlement de zonage** (hauteurs, usages permis, etc.)
- concernant un projet municipal de **règlement d'emprunt**

Quelle portée?

- **portée décisionnelle, selon la LAU actuelle (mars 2017)**

REPROCHES AU RÉFÉRENDUM PRESCRIT PAR LA LAU

- **Référendum survient en aval du projet**
 - projet déjà développé par promoteur
 - projet déjà « accepté » par l'administration municipale
 - coûts importants déjà encourus et additionnels pour le référendum... encore plus si échec du projet

REPROCHES AU RÉFÉRENDUM PRESCRIT PAR LA LAU

- **Information fournie sur le projet = insuffisante**
 - processus référendaire rarement expliqué
 - documentation relativement peu accessible sur le projet soumis au référendum
 - faible mobilisation
 - assemblées = rapides, expédiées

REPROCHES AU RÉFÉRENDUM (SUITE)

- **Il entretient l'opposition**
 - réponse = binaire :
 - oui
 - non
 - ne cherche pas de voie alternative, ni bonification, ni débat
 - souvent minorité mobilisée = pouvoir de blocage disproportionné

RÉFÉRENDUM = VUE COMME OUTIL À CONTOURNER, PAR LES DÉCIDEURS

- Recherche fréquente de contournement de l'étape référendaire par les professionnels et élus
 - Programme particulier d'urbanisme (PPU)
 - Règlement de concordance

RÉFÉRENDUM = VUE COMME OUTIL À CONTOURNER, PAR LES DÉCIDEURS

- **Recherche fréquente de contournement de l'étape référendaire par les professionnels et élus**
 - Programme particulier d'urbanisme (PPU)
 - Règlement de concordance
- ... Projet de loi 122 – reconnaissance des municipalités comme gouvernements de proximité (Automne 2016)

PROJET DE LOI 122

« ATTENDU QUE l'Assemblée nationale reconnaît que les municipalités sont, dans l'exercice de leurs compétences, des **gouvernements de proximité** faisant partie intégrante de l'État québécois;

ATTENDU QUE les **élus municipaux possèdent la légitimité** nécessaire, au sens de la **démocratie représentative**, pour gouverner selon leurs attributions;

ATTENDU QUE les municipalités exercent des fonctions essentielles et offrent à leur population des services qui contribuent à maintenir un **milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain, notamment dans un contexte de développement durable, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques**;

ATTENDU QU'il est opportun de modifier certaines lois afin **d'augmenter l'autonomie et les pouvoirs** des municipalités et d'améliorer certains aspects de leur fonctionnement; (...) »

« LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

(...) 3. Cette loi est modifiée par l'insertion, après l'article 85.4, des suivants :

« 85.5. Une municipalité peut délimiter, dans son plan d'urbanisme, toute partie de son territoire qui constitue une zone de requalification à l'intérieur de laquelle aucune modification réglementaire ne sera sujette à l'approbation référendaire. Une telle zone vise un territoire que le conseil estime devoir prioritairement faire l'objet de rénovation urbaine, de réhabilitation ou de densification, dans une perspective de développement durable.

(...) »

PROJET DE LOI 122 =

La construction d'une nouvelle représentation des municipalités (gouvernement local) au Québec?

... ou bien une tentative de faire pardonner les 300 millions \$ coupés récemment en transferts gouvernementaux aux municipalités?

Un peu des deux?

QU'OSSA DONNE, LA PARTICIPATION, EN 2017?

- **Participation = un impératif**
 - les décideurs ne peuvent en faire abstraction...

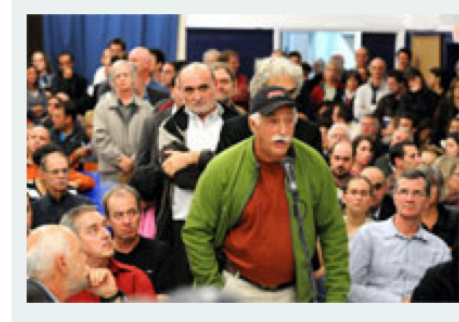
LES ADMINISTRATIONS MUNICIPALES TENTENT DE S'ADAPTER ET DE DIVERSIFIER LES MANIÈRES DE FAIRE PARTICIPER

- **en mettant en place des processus à plusieurs temps**

Consultations publiques - Plan de mobilité durable

Consultations publiques

La proposition de [Plan de mobilité durable](#) a fait l'objet d'une vaste démarche de consultation qui a permis à de nombreux citoyens et organismes intéressés de participer à l'élaboration des orientations et de s'exprimer sur les objectifs et les actions proposés par le [groupe de travail](#). La consultation s'est déroulée en deux temps et elle a suscité un grand intérêt.



Consultation préliminaire – mai 2009

Près de 300 personnes se sont exprimées sur les enjeux et les orientations en matière d'urbanisme et de transport dans une perspective de développement durable. Les résultats de cette consultation préliminaire ont été analysés et pris en compte dans le projet de Plan de mobilité durable rendu public en juin 2010.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur la consultation préliminaire :

- [Document de consultation préliminaire \(PDF : 2,6 Mo\)](#)
- [Recueil des mémoires et des pétitions \(reçus avant le 1er juillet 2009\) \(PDF : 16,7 Mo\)](#)
- [Recueil des mémoires et des pétitions \(reçus après le 1er juillet 2009\) \(PDF : 2,4 Mo\)](#)
- [Rapport final de la consultation préliminaire \(PDF : 38,7 Mo\)](#)

Consultation sur la proposition de Plan de mobilité durable – septembre 2010

Le projet de Plan de mobilité durable a été soumis à la consultation publique à l'automne 2010. Cette dernière a connu un véritable succès de participation.

- Environ 600 personnes ont participé aux quatre séances publiques de consultation.
- Près de 2 000 citoyens ont rempli le questionnaire en ligne.
- 85 mémoires ont été déposés et 55 d'entre eux ont fait l'objet d'une présentation à l'occasion des audiences publiques.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements concernant la consultation sur la proposition de Plan de mobilité durable :

- Document [Plan de mobilité durable \(38,2 Mo\)](#)
- [Recueil de mémoires – Table de matières \(PDF : 158 Ko\)](#)
- [Recueil de mémoires – Tome 1 : Mémoires conseils de quartier \(PDF : 9,5 Mo\)](#)
- [Recueil de mémoires – Tome 2 : Mémoires organismes \(PDF : 71,8 Mo\)](#)
- [Recueil de mémoires – Tome 3 : Mémoires citoyens \(PDF : 63 Mo\)](#)
- [Rapport de consultation et rapport final \(PDF : 1,7 Mo\)](#).

Consultations réalisées à ce jour

- ▶ Remue-méninges : printemps 2011
 - Invités : résidants, professionnels, employeurs, promoteurs
 - Attentes du milieu pour l'avenir
 - Validation informelle de la planification en cours

- ▶ Colloque sur l'innovation : 25 octobre 2011
 - Présentation : Avant-goût de la vision d'avenir
 - Diffusion dans les médias : accueil généralement positif

- ▶ Consultation en ligne sur le PPU préliminaire : novembre 2011
 - 525 participants
 - Vision d'avenir, grandes orientations, pistes normatives
 - Adhésion à la vision d'avenir proposée
 - Majorité des propositions bien accueillies

LA CONSULTATION DANS LE PROCESSUS D'ÉLABORATION D'UN PPU, QU'OSSA DONNE?

- **Ça donne un portrait plus complet des enjeux (au moment du diagnostic/portrait du secteur)**
 - combinaison des savoirs experts (études) et citoyens (expérience du lieu)
- **Ça donne la possibilité d'évaluer la réception des projets, la perception des interventions par la population**
- **Le minimum exigé = audiences**
 - peut se faire par des séances de travail, des ateliers, des consultations par un tiers, des enquêtes par questionnaires

AUTREMENT DIT, LES PROCESSUS EN PLUSIEURS TEMPS

- permettent une importante mobilisation de la population
- mettent en débat réel des positions différentes

mais :

- ils sont exigeants en ressources (\$, temps, humaines)
- il est difficile de synthétiser et d'agréger tous les messages exprimés
- **... ils peuvent laisser une impression forte d'insatisfaction s'ils ne mènent pas à une prise de position cohérente et respectée**

**DONC, QU'EST-CE QUE ÇA DONNE SI AU FINAL
LE PROJET SUR LEQUEL ON S'EST ENTENDU
N'EST PAS RESPECTÉ?**

LES ADMINISTRATIONS MUNICIPALES TENTENT DE S'ADAPTER ET DE DIVERSIFIER LES MANIÈRES DE FAIRE PARTICIPER

- en mettant en place des processus à plusieurs temps et accompagné par un groupe médiateur ou des commissaires
- **en mettant à profit les technologies de l'information et de la communication**

CONSULTATION EN LIGNE

[Accueil](#) > [Planification et orientations](#) > [Aménagement urbain](#) > [Grands projets urbains](#) > [Place Jean-Béliveau](#) > **Résultats du sondage**

Place Jean-Béliveau - Résultats du sondage

■ Résultats du sondage



Le sondage pour obtenir les idées et suggestions des citoyens pour rêver l'aménagement de la place Jean-Béliveau s'est déroulé du 3 au 7 septembre pendant les festivités d'ouverture du Centre Vidéotron. Près de 400 personnes ont participé.

Parmi les réponses qui ont été transmises, voici ce qui revenait le plus souvent :

- Une place pour bouger et avoir du plaisir ensemble
- Des équipements à plusieurs fonctions et à fonction évolutive selon les saisons
- Des équipements à usages communs
- L'omniprésence du patin et de l'eau
- Des installations aussi pour les personnes âgées
- De la restauration à la mode
- Faire un clin d'oeil au hockey, mais pas d'accent sur un personnage particulier
- Des spectacles et de l'animation ponctuellement
- Des liens avec d'autres événements majeurs de Québec
- Tirer parti de la végétation existante: sentiers entre les arbres et ombrage
- Quelques inquiétudes concernant l'accès au site et la présence de voyous
- Des aménagements comparables à ceux de grandes villes occidentales

REGARD CRITIQUE SUR CES OUTILS DE CONSULTATION

- plusieurs participants apprécient pouvoir donner leur avis en ligne
 - réduction de la contrainte spatiale et temporelle de la consultation à un moment x au lieu y
- sondage en ligne sert de complément intéressant

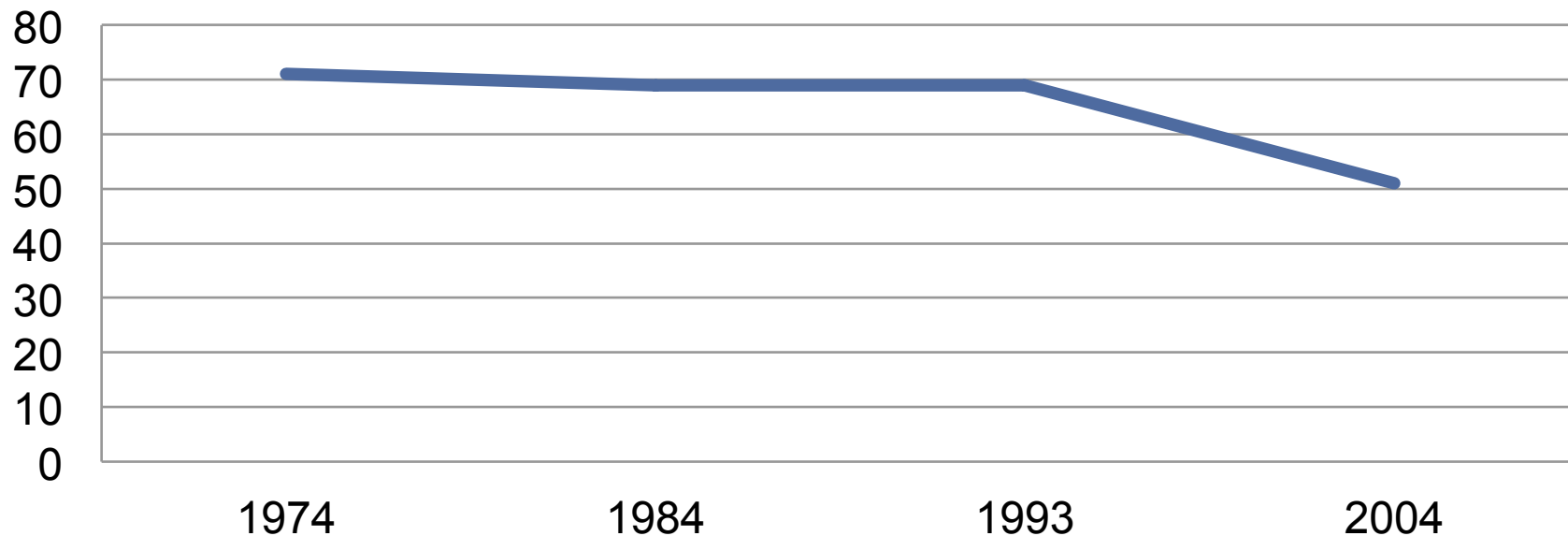
Mais:

- ils ne favorisent pas le débat
- même les plus belles interfaces peuvent contraindre certains participants (littératie numérique)
- ... participation limitée

QU'OSSA DONNE, LA PARTICIPATION, EN 2017?

- **Participation = un impératif**
 - les décideurs ne peuvent en faire abstraction...
 - les individus et les groupes la déclinent de plusieurs façons

Fluctuation du taux de participation – élections fédérales 1974-2004

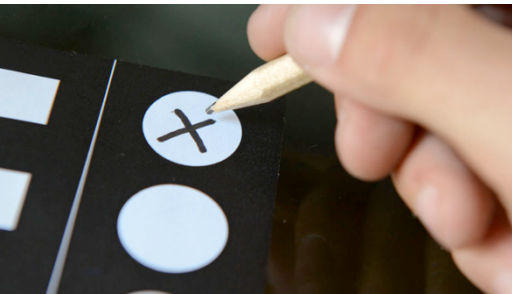


— participation aux élections canadiennes

THÈSE DU DÉCLIN DE LA PARTICIPATION

Depuis 30 ans :

- faible participation électorale « partout »
- partis, syndicats, associations = en perte de vitesse



tvanouvelles.ca



morgane troadec



rfi.fr

MAIS, QUAND ON Y REGARDE DE PLUS PRÈS...

la démobilisation concernerait surtout la participation formelle

- **mobilisation contemporaine prendrait des formes différentes**

LA PARTICIPATION EN 2017 EST :

- **plus faiblement coordonnée... informelle et individualisée**
- **plus ponctuelle dans le temps et dans l'espace**
 - par pragmatisme
 - par localisme
- **enjeux = spécifiques, sectoriels... mais liés entre eux**
 - changements climatiques, sécurité alimentaire, mobilité universelle...

NOUVELLES FORMES DE LA PARTICIPATION = PROCHES DU « MODE DE VIE »

- pratiques individuelles de ce qui est souhaité
 - « je souhaite vivre dans un milieu de qualité, alors je nettoie ma rue, je la verdis, j’y anime le voisinage »



craquebitume.org; novae.ca pour
photo d'Alimen'terre



Initiatives citoyennes dans le quartier Saint-Roch à Québec – Verdir et Divertir

Verdissement citoyen



<http://verdirdivertir.blogspot.ca/>

- corvées de nettoyage dans la falaise
- boîtes à fleurs sur le trottoir
- entretien
- animation du voisinage



photos: Renaud, Verdir et Divertir



PORTÉE DU VERDISSEMENT DIY DANS SAINT-ROCH

Verdissement des rues

Démonstration de ce qui peut être fait

Collaborations pour mobilisation à l'échelle du quartier

- mémoires pour Programme particulier d'urbanisme
- corvées

Reconnaissance – interlocuteurs valables



QU'OSSE DONNE DE SE MOBILISER DANS SON QUARTIER?

- **nouvelles formes = indicatrices de persistance de la mobilisation**
 - non-participation aux élections ne serait pas apathie
 - serait plutôt signe que le terrain de la participation est ailleurs

(Snow, 2004; Hay, 2007)

FORMES ALTERNATIVES DE MOBILISATION

CONSÉQUENCES SOCIALES

- **enjeux et problèmes = origines structurelles**
 - action individuelle = faible portée sur structures
- **actions individuelles pour faire face = fausse 'protection'**
 - durabilité, équité, justice requièrent actions à + grande échelle

(Szasz, 2007)

FORMES ALTERNATIVES DE MOBILISATION

CONSÉQUENCES SUR DÉBAT PUBLIC

- **polarisation des groupes sociaux**
 - regroupements traditionnels (org., assos, groupes de pression, etc.)
 - regroupements ad hoc ou par modes de vie

Idée que les deux formes de mobilisation sont en
concurrency



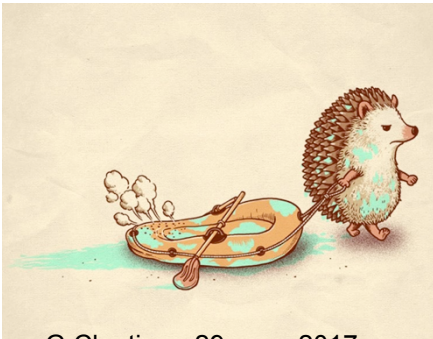
FORMES ALTERNATIVES DE MOBILISATION

CONSÉQUENCES SUR DÉBAT PUBLIC

- processus 'classiques' de consultation = moins appropriés
 - dévalorisation (discréditation?) des canaux traditionnels
 - nouveaux canaux et écarts populationnels

Idée que les nouvelles formes de mobilisation témoignent d'une désillusion des citoyens


- p/r aux processus traditionnels
 - p/r aux élites



G Cloutier – 29 mars 2017

<http://k00ls.overblog.com/2014/01/le-h%C3%A9risson.html>

ÉCHELLE DE S. ARNSTEIN



Échelons de participation	Type de participation	
8	Contrôle citoyen : gestion autonome	Pouvoir citoyen
7	Délégation de pouvoir : citoyens/communauté et pouvoir délégué pour réaliser des projets	
6	Partenariat : négociation entre pouvoirs publics et citoyens pour décider	
5	Conciliation : certains citoyens ont une voix au chapitre des décisions	Coopération symbolique (<i>tokenism</i>)
4	Consultation : expression des points de vue citoyens lors de réunions et assemblées	
3	Information : transmission unidirectionnelle de l'information	
2	Thérapie : attention portée aux problèmes particuliers pour éviter les enjeux principaux	Non-participation
1	Manipulation : traitement biaisé de l'info pour influencer l'opinion publique	

Arnstein, S. (1969). « A ladder of citizen participation », *Journal of the American Institute of Planners*, vol.35, no 4, p.217.

Échelle d'Arnstein suivie de plusieurs autres schématisation de la participation

- plus facile d'évaluer le processus, les mécanismes techniques et « ce qu'ils donnent » en termes techniques et quantitatifs

Exemple:

- 100 personnes venues déposer un mémoire
- 45 hommes + 65 femmes
- groupes d'âges
- lieu de vie
- etc.

TOUT DE MÊME, QUELQUES TENTATIVES POUR ÉVALUER LA PORTÉE DE LA PARTICIPATION...

DIAGNOSTIC DES PRATIQUES DE PARTICIPATION PUBLIQUE DANS LA VILLE DE QUÉBEC

RAPPORT

VENDREDI 3 FÉVRIER 2017

EXTRAIT DU DIAGNOSTIC DE L'INM

« Que la pratique soit partiellement conforme à autant de critères s'explique par le fait que les pratiques sont inégales en matière de participation publique. Ainsi, pour certaines consultations, les règles de l'art peuvent être respectées alors que pour d'autres, non. » p.11

EN BREF, LES PROBLÈMES POUR LA CONSULTATION À QUÉBEC

- **Pas suffisamment de ressources dédiées à la participation publique, surtout dans les conseils de quartier**
 - insuffisantes en temps et en argent
- **la « culture de la participation » reste encore l'affaire de quelques-uns, de quelques arrondissements**
- **l'information fournie lors des consultations ne permet pas d'avoir accès à différentes perspectives**

CONCLUSION – CONSULTER ET PARTICIPER À LA CONSULTATION : QU’OSSA DONNE?

- La participation et l’ouverture institutionnelle à la participation suivent une dynamique incrémentale
- Le fait de consulter et celui de participer à la consultation représentent des facteurs et indicateurs de la « santé » territoriale



CONCLUSION – CONSULTER ET PARTICIPER À LA CONSULTATION : QU’OSSA DONNE?

- Le fait de voir les résultats des consultations régulièrement mis de côté est sans doute signe d’une inadéquation entre processus décisionnel et débat
- L’aménagement est politique, il est une prise de position
 - il importe que cette prise de position soit en conformité avec les aspirations et les valeurs sociales



OUVRAGES D'INTÉRÊT

Arnstein S. (1969). « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*, vol.35, no 4, p.216-224.

Bherer L. (2011). « Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques », *Participations*, vol. 1, no 1, p.105-133.

Blondiaux L. (2007). « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », *Mouvements*, vol.2, no 50, p.118-129.

Fourniau J.-M. (2010). « Des questionnements sur les effets de la participation du public à la modélisation de sa portée ». <http://concertation.hypotheses.org/8>